Programme Bilan de compétences B.A.M
Bilan -Ambition- Matérialisation
Durée Variable selon audit initial de 14H à 24H

Pourquoi B.A.M :

B.A.M. Comme Boite à Mieux mais aussi,
- B : **Bilan** – Faire un point objectif sur votre carrière, vos atouts et votre personnalité.
- A : **Ambition**– Identifier vos ambitions professionnelles et vos motivations profondes pour orienter votre avenir.
- M : **Matérialisation** – Construire un plan d'action clair pour concrétiser vos choix de carrière.

Votre situation actuelle :
- Vous souhaitez réorienter votre vie professionnelle mais ne savez pas comment faire.
- Vous êtes entrepreneur.e mais votre activité ne vous convient plus ou à besoin d'être diversifiée mais vous ne savez pas quoi choisir, ni comment faire…

- Vous ressentez le besoin de faire le point dans votre carrière.
- Vous envisager un retour au salariat

Le bilan proposé va vous permettre de répondre à ce type de questions.

C'est l'occasion de mieux se connaître (envies, contraintes, objectifs, centres d'intérêt), de redéfinir ses compétences professionnelles et de faire le point sur sa connaissance du marché de votre secteur ou de l'emploi.

C'est également l'opportunité de mettre en lumière vos compétences transversales pour :

- redéfinir votre trajectoire professionnelle.
- Gagner en confiance et en affirmation de soi
- Apprendre à définir une stratégie et atteindre ses objectifs

Le bilan va également vous permettre d'avoir l'opportunité de vérifier l'adéquation entre votre profil et le métier que vous exercez si vous vous interrogez sur sa pérennité à long terme.
La méthodologie du bilan de compétences vous sera également utile dans vos gestions de projets professionnels et personnels.
Notre offre reste en total adéquation avec la règlementation officielle du bilan de compétences.

Fiche Pratique

Condition et Prérequis

- Savoir lire et écrire le français
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet pour accéder à la plateforme de suivi et pour les RDV à distance.

Profils des stagiaires

- Entrepreneurs, dirigeants d'entreprise, salariés souhaitant faire le point sur leur carrière ou envisager une évolution professionnelle.
- Personnes en reconversion ou en réflexion sur leur avenir professionnel.
- Demandeurs d'emploi souhaitant repositionner leur profil sur le marché du travail.

Durée

Le bilan de compétences comprend entre **14 et 24 heures d'entretiens individuels**, réparties sur une période de **2 à 6 mois**, en fonction du rythme et des besoins du bénéficiaire.

Les **sessions durent 2 heures**, en présentiel ou à distance.

La durée totale et le nombre de séances seront définis lors de l'**entretien préliminaire**, en fonction des objectifs, du profil et de la situation du bénéficiaire.

À noter : la durée annoncée (14 h ou 24 h) correspond uniquement au temps d'accompagnement en entretien, hors travail personnel (recherches, exercices, réflexions...).

Délai d'accès et intervenante

Les sessions sont ouvertes en permanence selon disponibilité de l'intervenante Sylvie Bouthenet.

Lors de la prise en charge par le CPF un délai de 15 jours ouvrés est a respecter entre la date de proposition du devis CPF et la date de début de la session.

Vous trouverez ses références sur son site www.sylviebouthenet.com ou sur sa page linkedin : www.linkedin.com/in/sylvie-bouthenet

Ou sur demande à sylvie@sylviebouthenet.com

Montant des offres selon la durée

Durée totale variable selon les besoins identifiés lors de l'entretien initial :

14 h - 1 750 € - Accompagnement essentiel avec exploration ciblée des compétences et motivations principales, et réflexion sur sa stratégie professionnelle.
16 h - 2 050 € - Analyse approfondie avec enquête terrain simplifiée pour valider le projet professionnel.
18 h - 2 300 € - Exploration complète incluant enquête terrain détaillée et élaboration de projets alternatifs.
24 h - 2 900 € - Accompagnement intensif avec réflexion approfondie sur plusieurs projets alternatifs et suivi renforcé.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les aptitudes, les compétences personnelles et professionnelles
- Faire le point sur ses motivations et intérêts professionnels
- Prendre du recul et clarifier sa relation au travail et se donner de nouveaux objectifs
- Augmenter sa confiance en soin et utiliser ses forces comme instruments de décision
- Redynamiser sa carrière, préparer son évolution,
- Définir et valider un projet professionnel, ou de formation ou encore une évolution de carrière en tenant compte du marché de votre secteur ou de l'emploi
- Envisager un changement ou une mobilité professionnelle
- Être accompagné dans une réflexion et un processus de changement afin de rechercher ou faire évoluer son emploi en tenant compte de ses désirs, son savoir-faire et du contexte économique en validant la pertinence de ses choix.
- Rester réactif aux évolutions du marché.
- Définir les contacts clés pour la suite du projet

Contenu de la formation

Le bilan se déroule en trois phases conformément à la réglementation officielle :

- ***Preliminaire 2H***
  - Information sur le déroulement du bilan, les méthodes, les outils et les techniques utilisées.
  - Écoute et analyse pour mettre en adéquation votre demande et vos attentes par rapport à votre situation.
  - Définition des objectifs.
  - Confirmation de la planification des rendez-vous.
  - Confirmation de votre engagement dans la démarche.

- ***Investigation 10 a 20 H selon la duree definie***

  Exploration personnelle et professionnelle :
  - Analyse des compétences techniques (hard skills) et transversales (soft skills).
  - Identification des talents, savoir-être, motivations profondes et valeurs professionnelles.

  Étude des opportunités :
  - Exploration des secteurs d'activité, du marché de l'entreprise si dirigeant ou métiers en lien avec les aspirations du bénéficiaire.
  - Enquête terrain pour confronter le projet professionnel aux réalités économiques et sectorielles (rencontres avec des professionnels, recherches documentaires).

  Élaboration de projets alternatifs :
  - Construction de plusieurs options professionnelles ou personnelles.
  - Identification des besoins complémentaires (formation, VAE).

- ***Formalisation et conclusion***
  - Synthèse des éléments clés du bilan (compétences, aspirations, opportunités).
  - Définition d'un plan d'action personnalisé avec étapes concrètes pour atteindre les objectifs fixés.
  - Remise d'un document de synthèse confidentiel reprenant l'ensemble des conclusions du bilan.

Méthodologie utilisée

Le bilan repose sur une approche individualisée basée sur :

1. Entretiens personnalisés en présentiel ou à distance selon vos préférences.
2. Tests psychométriques adaptés aux besoins spécifiques du bénéficiaire (si pertinent).
3. Exercices d'auto-évaluation pour identifier les compétences clés et motivations profondes.
4. Enquête terrain pour valider la faisabilité des projets envisagés.

Résultats attendus

À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Avoir une vision claire de ses compétences professionnelles, personnelles et aspirations profondes.
- Définir un projet professionnel réaliste et adapté au marché économique actuel.

- Élaborer un plan d'action structuré pour mettre en œuvre son projet (formation, VAE, reconversion).
- Valoriser ses atouts lors d'entretiens professionnels ou négociations internes.

Organisation de la formation

- Séances réparties sur une période de 2 à 4 mois selon vos disponibilités.
- Rendez-vous réguliers en présentiel ou à distance.
- Temps de travail individuel entre les séances accompagné par nos équipes.

Équipe pédagogique

Sylvie Bouthenet Dirigeante

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans un environnement propice
- Documents supports de formation format PDF accessible via une plateforme
- Plateforme en ligne d'échange de données
- Accompagnement individuel

Suivi des résultats et évaluation

Modalités d'évaluation de l'action de formation

L'évaluation du bilan de compétences s'effectue à différentes étapes clés du parcours, afin d'en garantir la qualité, la pertinence et l'adaptation continue :

🔹 En amont de la formation

Un entretien préliminaire et une **évaluation de l'adéquation de l'offre de l'organisme et du besoin du bénéficaire** sont réalisés**.**
En cas d'inadéquation avec les conditions nécessaires à l'engagement dans la démarche, une **réorientation** peut être proposée, voire un **refus d'entrée** dans le dispositif.

🔹 Pendant la formation

Chaque séance fait l'objet d'une **évaluation continue** afin d'ajuster la stratégie d'accompagnement, tant sur le plan **pédagogique** que **logistique**.
Si nécessaire, un **ajustement de la méthode** ou un **complément d'outils personnalisés** peut être mis à disposition du bénéficiaire.

🔹 À l'issue de la formation

Le bilan s'achève par la **formalisation d'un projet professionnel réaliste et réalisable**, restitué dans une **synthèse écrite individuelle**.

Un **questionnaire d'évaluation** est remis au bénéficiaire, portant sur la **qualité des moyens pédagogiques, humains et techniques** mobilisés durant la prestation.

🔹 Suivi post-formation

Les coordonnées du bénéficiaire sont conservées pendant **12 mois**, afin de lui transmettre un **questionnaire de satisfaction global** et lui proposer un **entretien post-bilan**.
Tous les bénéficiaires sont informés de cette possibilité ; **85 %** ont sollicité ce rendez-vous de janvier 2022 à décembre 2024.

Resultats 2022 a decembre 2024 (Bilan de Competences)

- **39 bénéficiaires accompagnés**
- **100 % ont finalisé leur bilan**
- **100 % ont mené des enquêtes terrain pour valider leur projet**
- **85 % ont bénéficié d'un rendez-vous post-bilan**

Pourquoi choisir notre accompagnement ?

- Une approche personnalisée adaptée à votre situation professionnelle et personnelle.
- Des heures d'accompagnement en face à face excluant le travail personnel dans le temps global du bilan
- Une méthodologie rigoureuse incluant une enquête terrain pour valider vos projets.
- Un accompagnement qualitatif et personnalisé et des mises en relations facilités pour l'enquête terrain
- Une flexibilité totale dans l'organisation (présentiel/distance/mixte).

Cadre réglementaire

Plus d'informations légales et réglementaires sur le bilan de compétences via ce lien :
https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/le-bilan-de-competences-suivez-le-guide

Cette action, répondant aux critères définis pour les actions de formation professionnelle, est **éligible à une prise en charge par votre OPCO**.
Sont concernées :

- Les actions de formation,
- Les bilans de compétences,
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE),
- Les actions de formation par apprentissage.

Ces actions ont pour objectif d'**anticiper les mutations économiques et sociétales**, tout en veillant à l'**inclusion sociale** et à l'**évolution des compétences des actifs**.
La formation professionnelle vise à :

- Favoriser l'**insertion** ou la **réinsertion professionnelle**,
- Maintenir les salariés dans l'emploi,
- Développer les compétences,
- Faciliter l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle,
- Contribuer au **développement économique et culturel**,
- **Sécuriser les parcours professionnels**,
- Soutenir la **promotion sociale**.

(Référence : Article L. 6311-1 du Code du Travail

Tableau récapitulatif des phases du bilan

PHASE	OBJECTIFS	MOYENS / OUTILS
Entretien préalable	Écoute des attentes, présentation, validation du projet. Montage du dossier.	Entretien individuel
Phase préliminaire	Comprendre les attentes, l'histoire de vie.	Entretien individuel
Phase 1 : Exploration du parcours	Analyser le parcours pro, scolaire, extra-pro. Faire émerger un fil conducteur.	Entretien individuel
Travail personnel (Phase 1)	Constitution du portefeuille de compétences.	Grilles, profils, priorités, journée type…
Passation de tests	Analyser le profil professionnel et personnel.	Tests RIASEC, restitution
Phase 2 : Investigation	Identifier et valider un projet principal et un alternatif.	Analyse des recherches, confrontation terrain
Passation de tests (Phase 2)	Identifier les secteurs d'activités cibles.	Tests, restitution
Phase 3 : Élaboration du plan d'action	Enquêter sur les pistes retenues, chercher des formations.	Recherches : codes ROME, ONISEP, etc.
Construction du plan d'action	Construire un plan d'action concret à 6 mois.	Entretien individuel
Phase de synthèse / Conclusion	Valider le plan d'action, finaliser la synthèse.	Entretien individuel
Suivi à chaud	Mesurer la satisfaction du bénéficiaire.	Questionnaire d'évaluation
Évaluation à 3 mois	Évaluer la mise en œuvre du plan d'action.	Questionnaire d'évaluation
Entretien de suivi à 6 mois	Faire le point et ajuster si besoin.	Entretien individuel